

EUROPLASMA SA

**Rapport des commissaires aux comptes
sur la réduction de capital**

(Assemblée générale extraordinaire du 24 septembre 2024 – 7^{ème} résolution)

PricewaterhouseCoopers Audit
Société de commissariat aux comptes
Membre de la compagnie régionale de
Versailles et du Centre

179 cours du Médoc - CS 3008
33070 Bordeaux Cedex

Deixis
Société de commissariat aux comptes
Membre de la compagnie régionale de
Grande Aquitaine

4 bis, Chemin de la Croisière
33 550 Le Tourne

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction de capital

(Assemblée générale extraordinaire du 24 septembre 2024 – 7^{ème} résolution)

A l'assemblée générale

EUROPLASMA SA

471 Route de Cantegrit Est
40110 MORCENX-LA-NOUVELLE

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-204 du code de commerce en cas de réduction du capital, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de 12 mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour réaliser cette opération.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée sont régulières. Nos travaux ont consisté notamment à vérifier que la réduction du capital envisagée ne ramène pas le montant du capital à des chiffres inférieurs au minimum légal et qu'elle ne peut porter atteinte à l'égalité des actionnaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de cette opération conduisant à réduire le capital de votre société par voie de réduction de la valeur nominale des actions composant le capital social jusqu'au montant minimal de 0,0001 euro.

Fait à Bordeaux et Le Tourne, le 9 septembre 2024

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Gaël COLABELLA
Associé

Deixis



Nicolas de Laage de Meux
Associé